



COMMUNIQUÉ

DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW Code 01

Dépôt du Premier rapport de recommandations de la Table québécoise de la sécurité routière Un geste important pour l'amélioration de la sécurité routière au Québec

Québec, le 5 juillet 2007 – Le président de la Table québécoise de la sécurité routière, M. Jean-Marie De Koninck, a déposé officiellement aujourd'hui, à la ministre des Transports, M^{me} Julie Boulet, le Premier rapport de recommandations de la Table québécoise de la sécurité routière pour améliorer le bilan routier.

Ce rapport est déposé dans le contexte où les routes du Québec font plus de 50 000 victimes chaque année, dont 717 décès en 2006. C'est en moyenne près de deux décès par jour. Avec de tels chiffres, il est clair que la sécurité routière est un véritable enjeu de société.

Le rapport contient 23 recommandations entérinées par les 41 membres de la Table qui ont su voir au-delà des enjeux de leurs organisations respectives et participer à la recherche de solutions dans le respect des points de vue de chacun. Ce rapport dégage des consensus rarement établis au Québec sur un sujet aussi épineux que la sécurité routière.

Les recommandations sont regroupées sous huit grands thèmes : la vitesse au volant, l'alcool au volant, le cellulaire au volant, le port de la ceinture de sécurité, les usagers vulnérables, l'environnement routier, le partenariat avec le milieu municipal et les véhicules lourds.

Il convient de rappeler que le comportement humain est en cause dans 80 % des accidents de la route. Comme la vitesse et l'alcool au volant comptent pour la moitié des décès de la route au Québec, ces thèmes occupent une place importante dans les recommandations de la Table.

L'ensemble des propositions présente des moyens concrets pour faire en sorte que le Québec soit parmi les administrations les plus performantes en matière de sécurité routière. Dans la recherche de solutions pour contrer l'insécurité routière, les membres de la Table ont opté pour une approche scientifique en identifiant des mesures qui ont donné des résultats concrets ailleurs dans le monde et qui sont adaptables au contexte québécois.

« Nous convions les Québécois à faire un usage plus respectueux de l'espace public qu'est la route et ce, dans un climat de confiance et de sécurité. Chaque vie épargnée est un merveilleux cadeau que nous faisons à la société québécoise» a conclu M. De Koninck.

SOURCE ET INFORMATION :

Kathleen Frenette
Relationniste
Table québécoise de la sécurité routière
Tél. : 418 998-3151